

7 avril 2010

## **RETRAITÉS DE LA CRAM**

---

### **signalez votre changement d'adresse**

Vous percevez une retraite de la Cram Bourgogne et Franche-Comté et vous avez changé récemment de domicile : pensez à communiquer rapidement votre nouvelle adresse.

Vous avez deux possibilités :

#### **par un courrier à la Cram**

Écrivez, en mentionnant votre numéro de retraite et votre numéro d'immatriculation à la Sécurité sociale, à :

Cram Bourgogne et Franche-Comté  
- service paiements -  
21044 DIJON CEDEX

#### **par internet sur le site [changement-adresse.gouv.fr](http://changement-adresse.gouv.fr)**

Ce site permet d'accéder au service @dèle pour déclarer en ligne et en une seule opération votre changement d'adresse à plusieurs organismes de votre choix, dont l'assurance vieillesse (il est nécessaire d'indiquer votre numéro d'immatriculation à la Sécurité sociale).